



# Permis B

## Boite Manuelle

### OPTION Accélérée



Formation à partir de 16 ans et Permis à partir de 17 ans

<u>Tarif forfait 20h conduite + examen</u>	<u>1470€</u>
Fourniture (livret, fiche de suivi, disque A)	30€
Evaluation de départ	55€
Gestion de dossier	230€
Conduite voiture 20h (55€/h)	1100€
Accompagnement examen du permis	55€

#### Tarif des options

Permis accéléré (2 à 8 semaines + examen réservé)	300€
Conduite Supervisée	110€
Abonnement 3 mois cours et tests code en ligne	30€
Heure de conduite supplémentaire ou examen blanc	55€
Demande de fabrication du permis sur l'ANTS (suite à l'obtention de l'examen)	30€

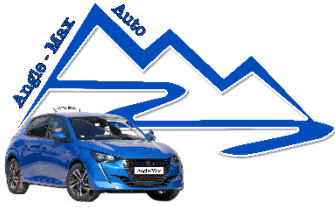
#### Autre

Examen du code à partir de 16 ans : partout en France en filière libre auprès de la poste, SGS, Dékra, Pearson Pro, Véritas.

Formation technique et sécuritaire avec respect, fun et pédagogie 😊

[www.anglemax.fr](http://www.anglemax.fr)

Tarif TTC TVA 20% inclus / Version du 01 septembre 2024



# Documents d'inscription



## Documents à transmettre à l'école de conduite

- Questionnaire administratif (fourni par l'école de conduite)
- Carte d'identité (recto-verso) ou passeport + celle du représentant légal si vous êtes mineur
- Permis de conduire si vous possédez le permis AM ou moto (recto-verso)
- Copie de l'ASSR1 ou ASSR2 (signée l'élève)
- E-photo avec code numérique agréé ANTS de moins de 6 mois et n'ayant jamais été utilisé
- Justificatif de domicile de moins de 4 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer non manuscrite)

**Si vous avez entre 16 et 18 ans** : la copie de l'attestation de recensement du candidat

**Si vous avez entre 17 et 25 ans** : la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ou du certificat SNU (Service National Universel, soit phase de cohésion, soit mission d'intérêt général) ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou de l'attestation individuelle d'exemption.

**Si vous n'avez pas de justificatif de domicile à votre nom, il faudra rajouter les pièces suivantes :**

- Carte d'identité ou passeport de l'hébergeur (recto-verso)
- Attestation d'hébergement **signée par l'hébergeur et par vous**
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de votre hébergeur (facture de moins mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance de loyer non manuscrite)

**Si vous devez repasser votre permis suite à une annulation ou suspension :**

- Joignez le Cerfa d'avis médical n°14801\*01 rempli et signé par un médecin agréé, à l'issue de la visite médicale et de la réalisation des tests psychotechniques